

À  
Extrait des Travaux de l'Académie Impériale de Reims.

---

NOTE  
SUR  
**LES MONNAIES**  
PROVINOISES

DES COMTES DE CHAMPAGNE,

Par M. Ch. ROBERT,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE.

---

REIMS  
IMPRIMERIE DE P. DUBOIS, LIBRAIRE  
Rue de l'Arbalète, 9.

—  
1861

À



U 19300-44

98

## NOTE

sur

## LES MONNAIES PROVINOISES

DES COMTES DE CHAMPAGNE.



Aucun type monétaire n'a donné lieu à plus de dissertations que le type provinois, désigné dans la plupart des collections sous le nom de *peigne* et de *râteau*. Mais le sens réel que cet emblème bizarre cache sous ses diverses transformations, est loin encore d'être complètement révélé.

Résumer le débat et signaler les points qui ne sont point nettement éclaircis, m'a paru le meilleur moyen de hâter la solution.

Voici sommairement l'avis des divers écrivains qui ont traité la question.

Duby (1) décrit les monnaies aux noms de Thibaut et de Henri, sans les interpréter, et se borne à dire que le sénat de Rome les a copiées (2), afin de

(1) *Monn. des prélats et barons de France*, t. II, page 42.

(2) Les imitations dont parle Duby appartiennent à la république éphémère établie par Arnaud de Bresse (1147-1154). Voir LIRUTI, *Dissert sur les monn. du duché de Frioul*, et CARTIER, *Revue nu-*